



**SAISON
2020 - 2021**

Adhérez à l'association

**THÉÂTRE + CINÉMA
SCÈNE NATIONALE
GRAND NARBONNE**

ADHÉRER, POURQUOI ?

Vous ne le savez peut-être pas, mais Théâtre + Cinéma Scène Nationale Grand Narbonne est une association loi 1901. L'Association remplit des missions d'intérêt général, de façon transparente à l'égard de ses financeurs, de ses salariés mais aussi de ses usagers et de ses adhérents.

Un spectateur fidèle prend déjà un abonnement, alors pourquoi adhérer à l'association ?

Adhérer à l'association c'est avant tout soutenir un projet artistique et culturel ancré sur le territoire.

L'adhésion vous permet (liste non exhaustive) :

- ⇒ D'avoir en priorité des informations relatives à la vie de la Scène Nationale et de l'association en général
- ⇒ De faire entendre votre voix en participant à la vie associative (Assemblées Générales...)
- ⇒ De participer à la vie quotidienne de l'établissement, par exemple en devenant bénévole (accueil des publics quand nécessaire, renfort pour le service aux Comptoirs, etc.)
- ⇒ De nouer des liens entre Théâtre + Cinéma et votre lieu de vie.
- ⇒ De participer à l'élection de 4 représentants pour siéger au Conseil d'Administration et de faire éventuellement partie de ces élus

LES MEMBRES ACTIFS ou MEMBRES ADHÉRENTS

En tant qu'association, Théâtre + Cinéma Scène Nationale Grand Narbonne est gérée par un Conseil d'Administration (CA) au sein duquel est élu un Bureau dont les membres actuels sont Pierre Clouet, Marion Thiba, Philippe Rolland, Monique Lafforgue et Catherine David-Oustric.

Le Conseil d'Administration se compose de deux collèges :
⇒ Un collège des membres financeurs (collectivités territoriales et Ministère de la Culture)
⇒ Un collège des adhérents ou membres actifs.

Les statuts adoptés en décembre 2018 et le Règlement Intérieur (RI) validé au conseil d'administration du 12 juin 2019 apportent les précisions suivantes :

⇒ La qualité de membre actif est conférée par la prise d'une carte d'adhésion à l'association Théâtre + Cinéma – Scène nationale du Grand Narbonne, distincte de l'abonnement (article 2.2 des statuts)

⇒ Sont réputés adhérents les spectateurs ayant assisté au moins à trois spectacles durant la saison écoulée, et qui se seront acquittés d'une cotisation pour l'année calendaire en cours (article 2 du RI)

⇒ 10 membres sont choisis parmi les membres du comité ad hoc à jour de leur cotisation pour siéger au CA de l'association (article 5.1 du RI)

⇒ Les adhérents à jour de la cotisation constituent le comité des membres actifs. C'est parmi eux que sont choisis 10 personnes qui constituent le collège des adhérents au sein du Conseil d'Administration (dont 6, désignés par les membres financeurs, forment le Bureau de l'association).

⇒

Site Web : thetatrecinema-narbonne.com

BULLETIN D'ADHÉSION À L'ASSOCIATION THÉÂTRE + CINÉMA SCÈNE NATIONALE GRAND NARBONNE

ÉCRIRE EN MAJUSCULES SVP

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

COTISATION:

- 5€ (tarif normal)
 2€ (Étudiants et jeunes de moins de 26 ans, demandeurs d'emploi et minimas sociaux)

Mode de paiement : Espèces Chèque

Date adhésion :

Adresse postale :

Adresse mail :

N° Téléphone :

Disponible pour certaines actions bénévoles :

- OUI NON

Éventuellement intéressé pour siéger au CA :

- OUI NON

**2 avenue Maître Hubert Mouly BP 80807 11108 NARBONNE
Cedex**

Téléphone : 04 68 90 90 00

E-mail : secretariat@theatrecinema-narbonne.com